

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Vendredi 10 mars 2017 - 20h.

Sont présents:

La directrice : Mme Cuinet - Les enseignantes: Mmes Gonin, Tempesta, Nicollet, Plagne. Alexandra Vannier, ATSEM. Mme Courcier, adjointe au Maire. Les représentants de parents d'élèves: Mr Boitet, Mme Pircard, Mme Bruchon, Mme Delorme-Granon.

En entrée de Conseil, Mme Cuinet suggère que le compte-rendu des conseils d'école soit désormais publié sur le site internet de l'Asparèle. Les parents qui souhaitent recevoir un format papier pourront en faire la demande à l'école. Cette proposition est acceptée et un mot sera collé dans les cahiers pour informer les familles de cette décision.

1- RENTREE 2017- prévisions d'effectifs.

Les prévisions pour l'année 2017-2018 sont d'environ 125 élèves, répartis comme suit:

Toute petite Section	Petite Section	Moyenne Section	Grande Section
6 à 8 élèves	38 à 40 élèves	37 élèves	42 élèves

2- Modalités et dates d'inscription.

L'année dernière, demande a été faite à la Mairie de bien vouloir prendre en charge les inscriptions des nouveaux élèves, comme le prévoit le règlement intérieur départemental. Cela permettrait de les accueillir dans de meilleures conditions pour découvrir leur nouvelle école. Mme Coursier signale que cela représente une surcharge de travail pour la municipalité .

Rappel des modalités d'inscription:

Les parents des petits entrant à l'école et les nouveaux habitants doivent inscrire leur enfant en Mairie en présentant:

- le livret de famille
- un justificatif de domicile
- une attestation de vaccinations

La Mairie délivre alors un certificat d'inscription. Les parents rapporteront ce dossier à l'école dans un deuxième temps (la date à définir sera communiquée ultérieurement).

Mme Cuinet demande à la Mairie de prévoir des dates d'inscription fin mai, afin qu'on puisse les communiquer aux familles. Une fois les inscriptions terminées, un accueil des nouveaux élèves à l'école se fera à la mi-juin dans le cadre de portes ouvertes.

Deux demandes de dérogations sont en attente pour des élèves déjà présents. Mme Courcier attend l'autorisation d'un des deux maires du secteur d'origine pour confirmer la dérogation d'un des deux élèves.

3- Sécurité.

Un deuxième exercice d'évacuation pour risque d'incendie sera réalisé le mardi 14 mars.

Un exercice de confinement (pour risques naturels et technologiques) a eu lieu le 17/02/2017 et s'est très bien passé.

La journée où les ATSEM ont fait grève (7/03) s'est globalement bien passée, grâce à la présence de deux stagiaires . Mais il faut souligner les difficultés engendrées en terme de sécurité des enfants. Le rôle des ATSEM est fondamental.

L'équipe enseignante a été informée de leur décision de grève le lundi à 12h pour le mardi. Mme Cuinet demande à être prévenue assez tôt si une absence des trois ATSEM venait à se reproduire.

4- Projets éducatifs et sorties.

L'école s'est mise en relation avec Mr Loichot, représentant de l'école de musique du plateau. Un projet de partenariat pourrait commencer cette année. L'école de musique, souhaiterait travailler autour d'un projet de chorale accompagnée musicalement pour une dizaine de séances l'après-midi.

L'école attend le devis.

L'Amicale des écoles a voté un don de 700,00 € cette année, don qui pourrait servir ce projet ou une sortie de fin d'année.

L'Asparèle a voté un don de 250,00 €.

Les projets et sorties de fin d'année dépendront des aides au financement obtenues. Il faudra peut-être ,cette année, faire un choix entre une sortie moins onéreuse ou une sortie avec une participation plus élevée des familles.

Un projet de sortie au jardin botanique de Besançon est envisagé pour les cinq classes, qui pourraient participer à des ateliers sur différents thèmes. Un projet de sortie au musée du jouet à Moirans-en- Montagne est également à l'étude.

Lors du conseil d'école précédent, demande a été faite à la Mairie d'une aide financière et matérielle pour installer un verger pédagogique à l'école. Pour commencer, l'école souhaiterait une aide pour l'achat, le transport et la transplantation de 5 arbres d'une taille raisonnable pour permettre une petite récolte l'année suivant la mise en terre. Mme Courcier va demander une subvention lors de la prochaine réunion concernant le budget municipal.

L'école demande à être informée de la décision afin de pouvoir travailler aux détails et à la mise en place de ce projet pour 2017-2018.

5- Investissements dans l'école.

Mme Cuinet demande où en est le projet de transformation du local technique. Ce projet permettrait de récupérer l'espace consacré au bureau et à la photocopieuse en salle de motricité. Mme Courcier ne sait pas s'il est réellement possible de transformer ce local technique. C'est sans doute faisable si la commission de sécurité donne son accord, mais elle n'a pas entendu que des travaux soient envisagés.

Une réponse ferme sur la faisabilité et la mise en oeuvre éventuelle des travaux est demandée pour le prochain conseil d'école.

Le budget 1/3 temps accordé par la Mairie n'a pas augmenté depuis plus de 10 ans.

Le budget de fonctionnement (27 €/enfant) n'a pas augmenté depuis 10 ans.

Le prix augmentent régulièrement. Mme Cuinet demande s'il est possible d'envisager une augmentation de ces budgets.

Mme Courcier va faire la demande mais n'est pas la seule décisionnaire.

L'école souligne l'effort réalisé pour commencer à remplacer le mobilier très vétuste. Il faudrait finir dans les classes 5 et 3, et commencer les autres si possible. Un devis a été proposé. La réponse de la Mairie est en attente.

6- Informations diverses

Un tri et un rangement du grenier sont à mettre au point en partenariat avec la Mairie et l'Asparèle.

Informations Asparèle:

- la fête des écoles aura lieu le samedi 1er juillet en même temps que la journée portes-ouvertes de l'école de musique du Plateau.

L'Asparèle demande si l'école pourrait présenter sa chorale ce jour. C'est accordé. C'est ce qui était prévu.

- une subvention de 250,00 € pour l'école maternelle a été votée.

- la subvention de l'Asparèle pour les fournitures sera de 5 € par enfants.

- la demande de budget pour offrir un cadeau à Céline Humbert n'a pas été acceptée. Céline intervient de nombreuses heures sans rémunération à l'école, dans le cadre de sa formation. L'Asparèle n'est pas contre le principe mais pense que ce n'est pas son rôle, davantage celui de la commune. Mme Courcier précise que Céline intervient également hors temps scolaire dans l'école et que ces heures - là sont rémunérées.

Soirée du 1er Avril:

- L'Asparèle attend les résultats de la soirée du 1er Avril pour préciser d'éventuels budgets supplémentaires.

- Il est demandé à l'école si elle veut bien fournir des décorations faites par les élèves pour décorer la salle lors de cette soirée. Les enseignantes donnent leur accord.

- Il y aura un studio photos pour réaliser des prises de vue des enfants qui seront costumés.

La date du prochain conseil d'école est fixée au vendredi 9/06 - 18h30.

La secrétaire de séance:

M-Hélène Plagne-Cuny

La directrice:

Christel Cuinet